Dix-Septième tournoi rapide du Kremlin-Bicêtre : Règlement intérieur

Article 1 : Présentation

Le 17e Tournoi rapide du Kremlin-Bicêtre est un open d'échecs organisé par le Cercle d'échecs du Kremlin-Bicêtre le 13 novembre 2022, à l'Espace André Maigné, 18bis rue du 14 juillet, 94270 Le Kremlin-Bicêtre. Il s'agit d'un tournoi à cadence rapide homologué auprès de la FIDE, FFE 56027.

Cet open est ouvert à tout joueur licencié à la FFE pour l'année en cours (la licence peut être prise sur place) ou à une fédération reconnue par la FIDE. L'inscription est limitée aux 100 premiers inscrits pour l'ensemble de l'open.

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé en fonction de leur catégorie d'âge :
- 1199 pour les vétérans, seniors, juniors,
- 1199 pour les cadets, minimes,
- 999 pour les benjamins, pupilles,
- 799 pour les poussins, petits poussins

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE au 1er juillet 2018. Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04 FIDE 2014) à l'aide du logiciel Papi 3.3.6 dans la dernière version disponible.
Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription. Un joueur ne désirant pas jouer une ronde doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard. On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés

L'article A.4 de l'annexe aux règles du jeu concernant le jeu rapide s'applique dans ce tournoi. En conséquence :
- Une fois que **10 coups** ont été joués par chacun des joueurs, aucune réclamation ne sera acceptée concernant le réglage de la pendule ou le placement des pièces, sauf si un mauvais réglage de pendule risque d'entrainer un trop grand retard pour la fin de la ronde.

Le premier coup illégal achevé (une fois que le joueur a appuyé sur la pendule) **entraine une pénalité temporelle de 2 minutes. Le second coup illégal achevé met fin à la partie, la partie sera déclarée perdue sauf** si l'adversaire ne dispose pas du matériel pour mater le roi par aucune suite de coups légaux.

Article 3 : Nombre de rondes, cadence et retard

Neuf rondes à la cadence de 12 mn + 3s d'incrément par coup. On considérera qu'un joueur qui ne s'est pas présenté devant l'échiquier 12 minutes après le début de la ronde perd la partie par forfait.

Article 4 : Horaires indicatifs

Vérification des licences : à partir de 9h
Clôture des inscriptions : 9h45
Première ronde : 10h
Remise des prix : vers 17h

Article 5 : Inscriptions / Prix

Inscription : Seniors 25€ à l'avance, 30€ le 13 novembre. Jeunes (catégories Junior et plus jeunes) 12€ à l'avance, 15€ le 13 novembre.

Le montant global des prix annoncé est calculé sur la base de 80 joueurs. Il sera proratisé (à la hausse comme à la baisse) en fonction du nombre effectif de participants.
La liste complète des prix sera affichée avant la fin de la ronde 3.
Les prix ne sont pas cumulables et sont tous attribués à la place.
Présence obligatoire des joueurs primés à la remise des prix.

Article 6 : Classement

Le classement s'effectue en fonction des points de parties obtenus par les joueurs. (gain = 1, nulle = 1⁄2, perte = 0).
Les *ex-aequo* sont départagés par le Buchholz tronqué des deux plus faibles adversaires, puis par la Performance.

Article 7 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) donne son résultat à la table d'arbitrage. Les deux joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

Article 8 : Rappels

- Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE (affichée en annexe) et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit notamment intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.
- Les appareils électroniques doivent être éteints. Tout appareil électronique produisant un son pendant une partie entrainera la perte de la partie de son propriétaire.
- Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle, les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.
- Les joueurs sont tenus d'avoir une attitude convenable.
- Il est interdit de blitzer dans la salle de jeu.
- Les joueurs doivent éviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Les joueurs doivent respecter le matériel, notamment les pendules, y compris pendant la phase de zeitnot.
- Il est strictement interdit de fumer dans les locaux.

Article 9 : Arbitrage

Le tournoi sera arbitré par Stéphane GOBERT, Arbitre Fédéral Open 2 agréé FIDE, assisté de Yaroslav PIQUARD, arbitre stagiaire.
En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, les joueurs sont tenus de respecter cette décision durant la suite de la partie, ils peuvent ensuite faire appel auprès de la commission d'appel dont la composition sera affichée pendant la première ronde.

Article 10 : Droit à l'image

Du fait de son inscription, chaque joueur, ou son représentant légal, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom et de son image.

Article 11 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre principal — L'Organisateur
Stéphane Gobert — Robert Bussinger